

EDITION 2024



La French Tech Limousin se donne pour objectif d'accompagner les entreprises innovantes du territoire à se développer, et entre autres, à se rendre visibles à l'international.

Dans ce cadre, et en s'inspirant de l'opération organisée en 2022 par la French Tech Pau Béarn, elle organise elle-aussi une opération **Golden Ticket** pour encourager les startups et entreprises innovantes du Limousin à se rendre sur les plus grands salons internationaux de l'innovation et les accompagner dans cette démarche.

Cette opération est réalisée avec le soutien de Limoges Métropole et du Crédit Mutuel Loire-Atlantique, Centre Ouest. Opération réalisée en partenariat avec les Conseillers du Commerce Extérieur de la France, la Région Nouvelle-Aquitaine, CCI International Nouvelle-Aquitaine et ESTER Technopole.

Calendrier du concours

• Afterwork dédié à l'international : 25 avril 2024

• Ouverture des candidatures : 2 mai 2024

• Atelier dédié à l'international : 16 mai 2024

• Clôture des candidatures : 21 juin 2024 (minuit)

Annonce des lauréats : 4 juillet 2024

Contact

L'ensemble des informations relatives au concours sont disponibles à www.lafrenchtech-limousin.com. Pour toutes questions complémentaires, vous pouvez également contacter la French Tech Limousin : contact@lafrenchtech-limousin.com et au 05 55 71 39 70.



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

<u>Eligibilité</u>

Pour être éligible, le dossier de candidature doit impérativement être complet. Le formulaire de candidature est accessible ici sur le site <u>www.lafrenchtech-limousin.com</u> et via Le concours est ouvert aux participants remplissant l'ensemble des conditions suivantes :

- > Être dirigeant(e) de startup :
 - Immatriculée en Limousin (départements 19,23, 87)
 - Contributrice à la Communauté French Tech Limousin (à jour de contribution)
- > S'engager à participer à un salon international sur la période 2024/2025

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Toute candidature ne remplissant pas les conditions d'éligibilité pourra être refusée. Si une cause d'inéligibilité venait à être connue postérieurement à l'attribution d'un prix, le lauréat ne pourra pas bénéficier effectivement de la dotation prévue.

Modalités

La participation au concours est gratuite.

Chaque candidat peut cibler plusieurs salons mais ne pourra remporter qu'une seule dotation.

Les salons internationaux proposés dans le cadre de la candidature :

- Gitex : du 14 au 18 octobre 2024 à Dubaï
- Web Summit : du 11 au 14 novembre 2024 à Lisbonne
- Smart City Expo : du 5 au 7 novembre 2024 à Barcelone
- Slush: du 20 au 21 novembre 2024 à Helsinki
- CES: du 7 au 10 janvier 2025 à Las Vegas
- Salon filière / métier au choix : Il vous est laissé ici la possibilité de vous positionner sur un salon international spécifique "filière-métier" davantage ciblé sur votre activité.

Dépôt des dossiers de candidature

Le présent règlement et le lien vers le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site www.lafrenchtech-limousin.com. Le formulaire devra être rempli en langue française. Toute candidature transmise par un autre moyen que ce formulaire ne sera admise sous risque de rejet de la candidature. Le formulaire peut être rempli jusqu'au 21 juin 2024 à minuit. Passé cette date, aucun dossier ne sera accepté.

Validité des candidatures

Seront réputées nulles les candidatures :

- Réalisées au moyen de coordonnées incomplètes, erronées ou frauduleuses ;
- Illisibles ou incomplètes ;
- Non-conformes au règlement ;
- Émanant d'une structure faisant l'objet d'une procédure collective (plan de sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire,...);
- Envoyées après la date limite de dépôt des candidatures ;
- Non-transmises via le formulaire en ligne.

Tout candidat dont la candidature sera déclarée nulle, pourra se voir déchu de la qualité de gagnant et du prix attribué. Les candidats autorisent expressément les organisateurs du concours à effectuer toutes les vérifications légales concernant leur identité et leurs coordonnées.



Engagement des candidats

Tout candidat au concours s'engage à :

- Accepter le prix sous sa forme attribuée sans possibilité de faire l'objet d'aucun échange ;
- Autoriser par avance et à titre gracieux, les organisateurs et les différents partenaires à publier, reproduire et représenter son nom, adresse et photographie, sur tout support qui pourrait être utilisé dans toute manifestation liée au présent concours, sans que cette publication ou utilisation puisse ouvrir d'autres droits que ceux des récompenses gagnées;
- Renoncer à revendiquer tout droit sur son image et faire son affaire de tous les droits de propriété intellectuelle de l'innovation présentée et assumer la responsabilité de toute revendication de tiers à ce sujet;
- À participer à toute action de communication lancée par les organisateurs ou les partenaires ;
- Le bénéficiaire s'interdit d'utiliser son image et celle de la collectivité dans tout domaine pouvant nuire à l'ordre public, aux bonnes mœurs et à l'image des organisateurs.

Confidentialité

La liste des dossiers de candidature non retenus ainsi que les délibérations du jury sont confidentielles.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, tout candidat bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. S'il souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, il peut s'adresser aux organisateurs du concours au moyen des coordonnées indiquées dans le présent document.

SÉLECTION DES DOSSIERS ET DÉSIGNATION DES LAURÉATS

Critères de sélection

Les dossiers des candidats seront évalués et sélectionnés selon les critères suivants :

- Le caractère innovant du projet
- Le potentiel de développement du projet à l'international
- Le niveau de maturité commercial du service / produit
- La pertinence du(des) salon(s) sélectionné(s) par le candidat
- La capacité à participer à un salon international

Le candidat n'est pas dans l'obligation d'avoir participé aux temps de préparation amont de ce concours (afterwork International et/ou atelier International), même si cela est toutefois conseillé.

Selon le(s) salon(s) choisi(s), des dispositifs d'accompagnements financiers et méthodologiques sont mobilisables auprès de la TeamNAqui (CCI International Nouvelle-Aquitaine et Région Nouvelle-Aquitaine). Informations : <u>bit.ly/TeamNAqui</u>

La sélection s'effectue en trois temps :

- 1. Vérification de l'éligibilité des candidatures :
- 2. Sélection des lauréats par le jury ;
- 3. Annonce publique des lauréats le 4 juillet 2024 à Limoges lors des opérations Money Time et Garden Party de la French Tech Limousin.

<u>Jury</u>

Le jury est composé par la Communauté French Tech Limousin de membres de l'écosystème French Tech, de partenaires de l'événement et de personnalités qualifiées. Les membres du jury ne sont pas dans l'obligation de motiver leurs décisions qui sont sans recours.



Les prix

- Dotations financières de 1000€ TTC à 1 500€ TTC
 Le montant et le nombre des dotations seront définis lors des délibérations du jury
- Audit sur l'internationalisation du projet par un(e) représentant(e) des Conseillers du Commerce Extérieur de la France.

Modalités de versement des dotations

Les dotations se feront sur présentation d'une preuve de participation effective (en tant que visiteur ou exposant) au salon retenu (photo sur site, factures, etc.).

AUTRES DISPOSITIONS

Modification du règlement

Les organisateurs se réservent tout droit pour annuler ou modifier le présent règlement dicté par les circonstances ou la force majeure. Dans le cas d'une annulation pure et simple, aucune charge de quelque nature que ce soit ne pourra être retenue contre les organisateurs. En cas de modification du présent règlement, les organisateurs s'engagent à en faire parvenir la teneur aux candidats, au plus tard dans les quinze jours avant la tenue des évaluations.

<u>Litige</u>

Toute contestation d'un ou plusieurs points du règlement ainsi que tout litige pouvant être issu du présent concours feront l'objet d'une décision sans appel rendue après délibération du jury.











